

ID	PRF02
Dernière mise à jour de la fiche technique	19/08/2026
Domaine	Accès aux soins
Sous-domaine	Protection financière
Nom de l'indicateur - court	Besoins non satisfaits en soins de santé mentale pour des raisons financières
Justificatif	Dans la Région européenne de l'OMS, il est estimé que 16 % de personnes vivent avec des problèmes de santé mentale en 2023 ; au Luxembourg, ce pourcentage est estimé à 18 % (1). Au Luxembourg, la santé mentale est devenue une priorité nationale (2). Parmi les différentes actions pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale, depuis 2015, la profession de psychothérapeute est reconnue et, depuis 2023, la psychothérapie est remboursée par l'assurance maladie-maternité (3). L'indicateur « besoins non satisfaits en soins de santé mentale pour des raisons financières » permet de mesurer l'accès aux soins de santé mentale. Il s'agit d'une dimension qui contribue à évaluer l'accès, la qualité et l'équité de l'offre de soins, qui sont des principes fondamentaux de tous les systèmes de santé (4,5,6).
Nom de l'indicateur - détaillé	Pourcentage (%) des personnes âgées de 15 ans et plus ayant déclaré, au cours des 12 derniers mois, ne pas avoir pu payer un soin de santé mentale dont elles avaient besoin.
Définition de l'indicateur	Parmi les personnes ayant déclaré un besoin en soins de santé mentale, proportion (%) de la population âgée de 15 ans et plus ayant déclaré, au cours des 12 derniers mois, ne pas avoir pu payer un soin de santé mentale. Sont inclus les soins prodigués par le personnel médical (psychiatres) et par le personnel non médical (psychologues).
Calcul de l'indicateur	Pourcentage Dénominateur : Nombre de personnes de 15 ans et plus ayant déclaré un besoin en soins de santé mentale au cours des 12 derniers mois. • Inclusion : tous les répondants qui ont déclaré avoir eu besoin de soins de santé mentale et qui ont répondu à la question relative à l'accessibilité financière • Exclusion : tous les répondants qui ont déclaré ne pas avoir eu besoin de soins de santé mentale ainsi que celles dont les réponses sont manquantes Numérateur : Nombre de personnes ayant déclaré ne pas pouvoir payer un soin de santé mentale. Ajustement : Des pondérations sur l'âge, le sexe et le district de résidence ont été appliquées pour calculer les résultats agrégés nationaux. La moyenne pour l'UE-27 a été pondérée par Eurostat.
Sous-groupes	Stratification : a) Par sexe, pour 2014 et 2019. b) Par catégorie d'âge (groupes de 10 ans), pour 2019. c) Par niveau d'éducation, pour 2019 (selon la Classification Internationale Type de l'Éducation, CITE version 2011) : niveau d'éducation de base (premier cycle du secondaire ou inférieur) ; niveau d'éducation intermédiaire (deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non-supérieur) ; niveau d'éducation avancé (enseignement supérieur).

	d) Par niveau de revenu, pour 2019, indiquant le premier et cinquième quintiles (respectivement, les 20 % de revenus les plus faibles et les plus élevés).
Comparaison internationale	Indicateur EHIS (European Health Interview Survey – Enquête européenne par interview de la santé) avec une méthodologie commune à tous les États membres de l’UE (7, 8). Comparaison internationale des besoins non satisfaits en soins de santé mentale pour des raisons financières en 2019 entre le Luxembourg et les pays de l’UE-27, l’Allemagne, la France et les Pays-Bas. Aucune donnée disponible pour la Belgique.
Couverture des données	Temporelle : 2014 et 2019 Géographique : nationale Population cible : résidents de 15 ans et plus
Constats	Au Luxembourg, entre 2014 et 2019, la proportion d’adultes (15 ans et plus) ayant déclaré au cours des 12 derniers mois ne pas pouvoir payer des soins de santé mentale est restée stable à environ 5 %. En 2019, 3,6 % des hommes et 6,0 % des femmes ont déclaré ne pas pouvoir payer des soins de santé mentale. Parmi les personnes âgées de 25 à 35 ans, 10,0 % ont déclaré des besoins non satisfaits en soins de santé mentale pour des raisons financières. Les proportions diminuent dans les groupes d’âge plus avancés. La proportion d’adultes ayant déclaré ne pas pouvoir payer des soins de santé mentale était de 4,1 % pour un niveau d’éducation de base, 5,2 % pour un niveau d’éducation intermédiaire et 4,9 % pour un niveau d’éducation avancé. Parmi les personnes appartenant au groupe du quintile de revenu le plus faible, 9,9 % ont déclaré ne pas pouvoir payer des soins de santé mentale, contre 1,2 % des personnes dans le quintile de revenu le plus élevé. En 2019, la proportion d’adultes ayant déclaré un besoin non satisfait en soins de santé mentale pour des raisons financières était de 4,8 % au Luxembourg, un taux inférieur à celui de la France (7,3 %) et supérieur à celui des Pays-Bas (2,2%), à la moyenne de l’UE-27 (3,7 %) et à celui de l’Allemagne (3,8 %).
Limitations	Globalement, les enquêtes peuvent être sujettes à un biais de participation. En outre, les enquêtes par questionnaire autoadministré exposent à un biais d’information qui peut impacter la qualité des résultats.
Remarques	Plusieurs sources collectent des données concernant les besoins non satisfaits en soins de santé. Parmi elles, l’EHIS collecte notamment des données spécifiques sur les besoins non satisfaits en soins de santé mentale.
Source des données	Source de l’indicateur : Eurostat (hlth_ehis_un2e, hlth_ehis_un2i) Gestionnaire des données : DiSa, Epistat (propriétaire des données) / LIH (producteur de données) Source de données : EHIS
Fréquence d’actualisation de la source	Tous les 6 ans
Références	1. Institute for Health Metrics and Evaluation. L’étude GBD 2023 : https://vizhub.healthdata.org/gbd-results?params=gbd-api-2023-permalink/28b62484d90ae8cdf03b0797e56f5b2d

	2. SanteSecu.lu. PNSM 2024-2028 : https://santesecu.public.lu/fr/publications/p/plan-national-sante-mentale.html 3. WHO European Observatory on Health Systems and Policies. Luxembourg: Health system review 2024 : https://eurohealthobservatory.who.int/publications/i/luxembourg-health-system-review-2024 4. Klein J, et al. Forgone and delayed care in Germany – inequalities and perceived health risk of unmet need. International Journal for Equity in Health. 2025 May 6;24:122. 5. Commission européenne. Socle européen des droits sociaux : https://commission.europa.eu/document/download/e03c60e7-4139-430b-9216-3340f7c73c20_fr?filename=social-summit-european-pillar-social-rights-booklet_fr.pdf 6. Commission européenne. Indicateurs de santé européens de base (ISEB) : https://health.ec.europa.eu/indicators-and-data/european-core-health-indicators-echi_fr 7. Coroller JL, et al. European Health Interview Survey (EHIS): Méthodologie de l'étude – 3ème vague 2019 (Factsheet), 2021 : https://researchportal.lih.lu/en/publications/european-health-interview-survey-ehis-m%C3%A9thodologie-de-l%C3%A9tude-3%C3%A8me/ 8. European Commission. Statistical Office of the European Union. European Health Interview Survey (EHIS wave 3) : methodological manual : 2020 edition (re edition) : https://data.europa.eu/doi/10.2785/135920
Liens utiles	• SanteSecu.lu. PNSM 2024-2028 : https://santesecu.public.lu/fr/publications/p/plan-national-sante-mentale.html